



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Emploi et activite: Cotes-du-Nord

Question écrite n° 36579

Texte de la question

M Andre Lajoinie attire l'attention de M le ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme sur la situation de l'emploi dans l'industrie electronique du Tregor dans les Cotes-du-Nord (Lannion - Treguier - Guimgamp) qui est le departement pilote en matiere de telecommunication. Alors que cette filiere est strategique pour l'independance de notre pays, des secteurs de pointe comme le scanner, les centraux telephoniques les composants ont ete brades a des groupes americains, suedois, allemands, ou canadiens. Pourtant notre pays dispose d'atouts considerables avec un service public des PTT parmi les plus modernes au monde et un important potentiel de recherche, notamment dans le Tregor ou se trouve le centre national d'etudes et de telecommunications (CNET) de reputation mondiale, qui a de nombreux brevets a son actif et dont les decouvertes peuvent etre rapidement exploitees grace aux entreprises du groupe Alcatel, ou des productions de pointe sont possibles avec le reseau numerique a integration de service (RNIS) qui peut etre utile aux entreprises et aux collectivites locales. La fabrication de l'ecran plat, composante indispensable des terminaux du RNIS, permettrait de faire face a la concurrence japonaise. De plus, la CEE estime qu'il est possible de creer 4 millions d'emplois dans l'ensemble de la filiere dont 700 000 pour la France. Or depuis l'accord CGE-Thomson signe en septembre 1983, le secteur electronique du Tregor a perdu 2 000 emplois, au meme moment ou la CGE a englouti des milliards de capitaux pour s'implanter aux Etats-Unis au detriment de la vie de ce departement. Pour l'annee 1988, de nouveaux licenciements sont annonces a Alcatel-Transmission et Alcatel-Communication. N'estime-t-il pas urgent d'inverser la tendance actuelle, pour maintenir et developper l'emploi, notamment en fabriquant l'ecran plat dans le Tregor, afin de repondre aux besoins du pays, en utilisant l'argent pour ameliorer les salaires, la formation, la recherche et l'embauche et non pour licencier, exporter des capitaux pour le surarmement ?

Données clés

Auteur : [M. Lajoinie André](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36579

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : industrie, PTT et tourisme

Ministère attributaire : industrie, PTT et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 669